

907

— 5 —

COMMISSION pour l'examen de la proposition de loi de M. Victor Peytral tendant à fixer au 1<sup>er</sup> juillet le point de départ de l'exercice financier. (N<sup>o</sup> 504, année 1925.)

(Nommée le 2 décembre 1925.)

MM.

1 <sup>er</sup> BUREAU	{ COYRARD. MÉJAN.	
2 <sup>e</sup> BUREAU	{ FERNAND FAURE. COIGNET.	C <sup>te</sup> de Blois Raoul Peret
3 <sup>e</sup> BUREAU	{ COURJU. FERNAND RABIER.	Victor Bérard
4 <sup>e</sup> BUREAU	{ JEANNENEY. BOUQTOT.	<u>P</u> Léon Perrier
5 <sup>e</sup> BUREAU	{ Victor PEYTRAL. CAZALS.	<u>Z</u>
6 <sup>e</sup> BUREAU	{ MOLLARD. GAUDAIRE.	
7 <sup>e</sup> BUREAU	{ Charles DEBIERRE. <u>LÉON KLOTT</u>	de Pomereu
8 <sup>e</sup> BUREAU	{ TISSIER. Henri ROY.	
9 <sup>e</sup> BUREAU	{ LISBONNE. <u>AUDIER</u> .	<u>3</u> chapsal



1

## Seance du Jeudi 3 Decembre 1924

M. Fernand Rabier est désigné comme  
Président de la Commission, M. Léon Bourassa  
en qualité de Secrétaire.

Après diverses observations présentées par M. M.  
Peytral, Rhotz, Roy, la Commission désigne  
un rapporteur provisoire dans l'opinion de  
M. Victor Peytral.

Secrétaire  
Léon Bourassa

Le Président

Fernand Rabier

## Seance du mercredi 15 Decembre

La séance est ouverte à 16<sup>h</sup> sous la  
présidence de M. Fernand Rabier.

Le président donne connaissance des  
réponses du ministre of Finance et du  
ministre of l'Intérieur à la demande

l'avoir qui il leur avait adressée.

M. Victor Peytral dépose et soutient son  
rapport, qui conduit à l'adoption du 1<sup>er</sup> article.  
Ayant faites délibérations, la Commission présente  
son rapporteur du travail particulièrement  
intéressant qui il a porté.

M. Coignet se déclare hostile à la 2<sup>me</sup> proposition  
M. Roy défend la proposition.

M. le Président présente quelques  
observations.

À l'unanimité, Mme que via, la minorité  
approuve le sondage du rapport et autorise  
M. Peytral à déposer comme rapport définitif  
l'histoires

à l'assent Fernand Rabier

2  
S'ensuivit le 19 X- 1929

La C<sup>m</sup> a confirmé ses précédentes dépositions  
et a déclaré parallèlement au principe constitutionnel  
du projet loi.

Elle a chargé son rapporteur de soutenir  
la rapport lequel au nom de la C<sup>m</sup> spécial  
le 16 X- 1929.

Elle a en outre, prenant en considération  
le fait nouveau de l'opposition proposée à la  
Tendue au même but, chargé son rapporteur  
d'entendre avec le bureau de la C<sup>m</sup> les  
finances pour l'établissement de la procedure  
parlementaire et n'ayant notamment  
son desir d'être dans la partie de l'ordre du jour

le président

Emile Zaleski

le rapporteur

H. Roy

3  
Gane lu 23 x: 29

La commission a approuve' a l'unan-  
imite l'avis rouge' pour rapporter  
au Victor Peltier

Le secrétaire

Le président

L. Bégin

F. du Boisbrier